

**TARIFS SPANC
(HORS TAXES)
ANNEE 2026**

Tarifs visés par la délibération du Comité Syndical du 03/12/2025.

Tarifs des Prestations SPANC applicables au 01/01/2026	TARIF HT
<i>1° Contrôle des installations neuves ou réhabilitées :</i>	
Redevance pour Contrôle de conception et d'implantation (FO1)	150,00 €/dispositif
Redevance pour Contrôle de bonne exécution des travaux (FO2)	150,00 €/dispositif
Redevance pour Visite supplémentaire en cas de non-conformité	150,00 €/dispositif
<i>2° Contrôle des installations existantes dans le cadre d'une vente : (si pas de contrôle initial HTE)</i>	
Réalisation d'un FO3 valable 3 ans	150,00 €/dispositif
<i>3° Contrôle des installations existantes dans le cadre d'une vente : (si contrôle précédent > 3ans)</i>	
Réalisation d'un FO4 valable 3 ans	Compris dans la redevance annuelle
<i>4° Contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes :</i>	
Redevance annuelle pour diagnostic périodique de bon fonctionnement (FO4)	30 € HT/an/dispositif
T.V.A.	10 %

SEA Nord Rive Droite du Cher, 3 Z.A. de Crozet, B.P. 22, 03190 VALLON EN SULLY

Tél. : 04 70 06 50 51 - e-mail : secretariat@seavallon.fr - Site Internet : www.seavallon.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13

Adressé de réception en préfecture
003-200099562-20251203-DEL-20251203-31-DE
Date de télétransmission : 12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025